



Chéreng, le 8 janvier 2016

FEDERATION NATIONALE  
DES CHASSEURS  
13, rue du Général LECLERC  
92136 ISSY LES MOULINEAUX

**Objet** : RAPPORT OIES du Docteur Matthieu BOSS

JMD / 012015307

A l'attention de Bernard BAUDIN

Monsieur le Président, cher Bernard,

La lecture du rapport de Matthieu BOSS est sans équivoque pour une chasse légale des oies en février. La Fédération des Chasseurs du Nord, et les 26000 chasseurs du Nord dont de très nombreux Chasseur de gibier d'eau, exigent dès 2016, une fermeture légale de l'espèce "oies" au 20 février. Nous demandons à la Fédération Nationale des Chasseurs de relayer cette demande auprès de Madame la Ministre Ségolène Royale en lui précisant bien que la tension est palpable d'ores et déjà chez les Chasseurs de gibier d'eau. Il est bon de rappeler aussi que les oies sont chassées aux Pays-Bas toute l'année et que celles qui passent en France en février sont potentiellement chassées là-bas, parfois par des chasseurs venus de France, et parfois aussi dans des chasses commerciales dédiées à cette destruction. D'autres de ces mêmes oies seront aussi gazées, leurs œufs stérilisés et leurs oisons bastonnés. Interdire la chasse en février en France, pour détruire ensuite aux Pays-Bas est une totale incohérence européenne. Les dispositions admises l'an dernier par la Ministre qui ne sont autres qu'une tolérance au braconnage en période prohibée n'est pas acceptable. Aussi nous demandons à la FNC d'entamer très rapidement les négociations avec le Ministère pour légaliser définitivement la chasse des oies jusqu'au 20 février. De notre côté, les 5 élus "chasse" du nouveau Conseil Régional Nord-Pas de Calais - Picardie avons interpellé notre Président Xavier BERTRAND pour faire voter à la prochaine séance plénière une motion réclamant à Madame la Ministre, la fermeture des oies au 20 février dans chacun de nos 5 départements. Certain de ton intervention déterminée dans ce dossier, je te prie de croire, Monsieur le Président, cher Bernard en l'expression de mes salutations distinguées. Cordialement,

**Jean-Marc DUJARDIN**  
**Président FDC59**